

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **92 (1966)**

Heft 10: **Numéro spécial d'architecture industrielle, fascicule no 2**

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)
de la Section genevoise de la SIA
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole poly-
technique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: E. Martin, arch. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

Membres:

Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosurin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; M. Chevalier, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »

Président: D. Bonnard, ing.

Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; J. Favre,
arch.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing.

Adresse: Avenue de la Gare 10, 1000 Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua,
architecte

Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »

Tirés à part, renseignements

Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 40.—	Etranger	Fr. 44.—
Sociétaires	»	» 33.—	»	» 2.50
Prix du numéro	»	» 2.—	»	»

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,
N° 10 - 5775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au
numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie
La Concorde, Terreaux 29, 1000 Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:

1/1 page	Fr. 385.—
1/2 »	» 200.—
1/4 »	» 102.—
1/8 »	» 52.—

Adresse: Annonces Suisses S.A.

Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26, 1000 Lausanne et succursales



SOMMAIRE

L'architecte et l'urbaniste en face des grands travaux de l'énergie, du trafic et de l'assainissement :

L'aménagement de la Moselle en voie navigable, par W. Henn et U. Maerker, architectes. — L'aménagement hydro-électrique de la Grande-Dixence, par R. Masson, ingénieur EPUL. — L'usine hydro-électrique de Lavey, par R. Richard, ingénieur. — La Raffinerie de Collombey. — La Centrale thermique de Vouvry. — Le tunnel routier du Grand-Saint-Bernard. — La collaboration entre l'ingénieur et l'architecte pour les ouvrages d'art des autoroutes. — La deuxième correction des eaux du Jura. — La liaison Rhône-Rhin par la Suisse. — Le chauffage urbain à Lausanne, par R. Richard, ingénieur. — L'Usine d'incinération des ordures de Lausanne — La Station d'épuration des eaux usées de Lausanne-Vidy. — La pollution des eaux et de l'air, par G. Gander, ingénieur.

Divers. — Bibliographie. — Documentation générale. — Nouveautés, informations diverses.

L'ARCHITECTE ET L'URBANISTE EN FACE DES GRANDS TRAVAUX DE L'ÉNERGIE, DU TRAFIC ET DE L'ASSAINISSEMENT

IV^e Séminaire d'architecture industrielle de l'Union internationale des architectes

La Tour-de-Peilz, 16-21 mai 1966 (suite)

L'AMÉNAGEMENT DE LA MOSELLE EN VOIE NAVIGABLE LA COLLABORATION ET L'INFLUENCE DE L'ARCHITECTE

par le professeur W. HENN et le Dr. U. MAERKER, architectes, Braunschweig

L'aménagement de la Moselle en voie navigable était depuis près d'un demi-siècle l'objet d'enquêtes et avant-projets. La phase des réalisations débuta finalement le 27 octobre 1956 par un traité d'Etat entre la France, le Luxembourg et la République fédérale d'Allemagne.

Le but était clairement exprimé :

La nouvelle voie d'eau, aménagée pour des péniches de 1500 tonnes, devait, dans le cadre du réseau européen, relier le bassin lorrain au Rhin, à la Ruhr et aux ports maritimes. Il s'agissait d'aménager un tronçon de 270 km et de 90 m de hauteur de chute s'étendant entre Thionville et le confluent du Rhin et de la Moselle. Pour

cela, quatorze écluses étaient prévues, y compris celle de Coblenze déjà existante :

- 2 en France (Königsmacher, Apach) ;
- 2 dans le bassin frontière germano-luxembourgeois (Palzem, Grevenmacher) ;
- 10 dans le tronçon allemand entre l'embouchure de la Sarre et Coblenze (Trèves, Detzem, Wintrich, Zeltingen, Enkirch, Aldegrund, Fankel, Müden, Lehmen, Coblenze).

La longueur des biefs de la Moselle est relativement grande. Si ceux du Main et du Neckar sont respectivement de 11 et de 9 km, ceux de la Moselle sont de 20 km environ. Le nombre des écluses est donc faible. Ces retenues importantes sont un avantage aussi bien pour